



Cagnotte, le 25 août 2018

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur Christian Plantier
Maire de Mimizan
40201 MIMIZAN CEDEX

Transmission électronique : cabinetmaire@mimizan.com

Objet : accès aux pièces du dossier présenté à l'enquête publique et observations AOEP

Monsieur le Maire,

L'avis d'enquête publique a été publié. Il se trouve également sur le site de la commune de Mimizan. Malheureusement, contrairement à ce qui figure dans cet avis, nous ne trouvons pas les pièces du dossier sur le site www.mimizan.com

Aussi je vous prie de bien vouloir réguler au plus vite cette situation. Je demande d'ailleurs à Monsieur le Commissaire enquêteur qui reçoit copie de faire prolonger l'enquête d'autant de jours qu'il sera nécessaire pour que la situation soit normale.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que l'avis d'enquête est incomplet dans la mesure où vous n'avez pas fait indiquer à quelle adresse électronique il convient d'envoyer des observations.

Enfin, dans la mesure où l'enquête publique présente simultanément le dossier PLU et le dossier Assainissement (ce qui est logique) j'ai interrogé la Communauté de Communes pour savoir si une délégation vous avait bien été confiée. J'ai bien reçu un document, mais il me semble que l'avis d'ouverture d'enquête (AOEP) du maire de Mimizan est entaché d'irrégularité : il ne vise pas la demande ou l'accord du président de la CC Mimizan pour ouvrir l'enquête de révision de zonage d'assainissement (art. L.123-3 du C.E.). L'AOEP ne respecte pas les dispositions des articles L 123-120 et L.123-12 du C.E.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>